

DAJP/n°2024-55

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS**Élection partielle des représentants des personnels à la Commission de la formation de
la vie universitaire et à la Commission de la recherche
Scrutin du 4 avril 2024****Décision de nomination des présidents et assesseurs des bureaux de vote****Le Président de l'Université**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article D. 719-28,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu les avis du comité électoral consultatif du 27 février 2024 ;
Vu la décision DAJP/n°2024-42 du 29 février 2024 du Président de l'université de Tours
portant convocation des électeurs ;

DÉCIDE**Article 1 :**

Sont nommés présidents et assesseurs des bureaux de vote les agents désignés ci-après :

BUREAU DE VOTE	PRÉSIDENT	ASSESEURS	LIEUX
Bureau n°1 Tanneurs	Benoît Wolf	Aurélié Batailleau Alain Bideau Hubert Martin Thomas Sigaud	Bureau 240 salle de réunion de l'UFR Arts et Sciences Humaines
Bureau n°2 Deux-Lions	Fabrice Normand	Patrick Martineau Mathilde Lambert	Bureau 104 1er étage à l'EPU site Portalis (Dassault 1)
Bureau n°3 Grandmont	Fadila Trouvé	Joelle Patural Christel Wagner	Bureau H1050, bâtiment H de l'UFR Sciences & Technique
Bureau n°4 Pont Volant	Caroline Gonzalez	Christine Fontaine Stéphanie Morais	Bureau A0050 RdC du bâtiment A de l'IUT de Tours
Bureau n°5 IUT Blois	Ludovic Fontaine	Maryline Tremine Béatrice Barniet Isabelle Cheneau	Bureau JJ311 - site Jaurès Bureau A07 - site Chocolaterie



Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université et sera publiée sur le site internet de l'université.

Article 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 22/03/2024

Arnaud Giacometti

A. Giacometti

Président de l'Université

Décision classée au registre des actes administratifs de l'université de Tours, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine

Décision publiée sur le site internet de l'université le : 22/03/2024
Transmise au Recteur le : 22/03/2024